
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} OCTOBRE-31 DÉCEMBRE 2014)

137

ALLEMAGNE

15 octobre 2014. **Relations franco-allemandes.** Pour la première fois, un ministre des Affaires étrangères français, Laurent Fabius, participe au conseil des ministres allemand le mercredi 15 octobre. Il est le premier ministre des Affaires étrangères d'un autre pays à avoir participé à une réunion du conseil des ministres fédéral à Berlin.

22 décembre 2014. **Xénophobie.** L'importance du nombre de demandeurs d'asile suscite des mouvements xénophobes. Des manifestations dites Pegida (Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident) ont lieu régulièrement dans plusieurs villes d'Allemagne, notamment à Dresde. Une manifestation dans cette ville réunit dix-sept mille cinq cents personnes le 22 décembre lors du dixième rassemblement organisé par Pegida. Mais on oublie un peu trop d'évoquer dans les médias l'importance des manifestations anti-Pegida.

Le point d'ancrage de ces manifestations à l'Est met l'accent sur les difficultés psychologiques de la réunification dans l'ex-RDA.

9 et 10 décembre 2014. **Présidence de la CDU.** Angela Merkel, 60 ans, est réélue présidente de la CDU, lors de son congrès à Cologne les 9 et 10 décembre avec 96,72 % des voix. Elle a pris cette fonction le 10 avril 2000, après avoir été secrétaire générale depuis le 7 novembre 1998. Nicolas Sarkozy, qui avait voulu venir afin d'être pris en photo avec la Chancelière, est finalement absent, Angela Merkel ayant refusé ce cliché. Elle semble envisager de se représenter en 2017.

3 et 20 décembre 2014. **Immigration.** Un millier de personnes assistent le 3 décembre à la mosquée de Wächtersbach, près de Francfort-sur-le-Main, aux obsèques d'une étudiante d'origine turque, Tugce Albayrak, frappée alors qu'elle défendait deux

* Université de Poitiers et CNRS – FRE 3500 CECOJI.

adolescentes dans un fast-food. Cent soixante-dix mille personnes signent une pétition pour que le Président lui attribue le Mérite fédéral à titre posthume.

Depuis le 20 décembre, les enfants « nés et ayant grandi en Allemagne » dont les parents sont étrangers peuvent conserver la double nationalité au-delà de l'âge de 23 ans.

138 Le 6 décembre, la CSU, branche bavaroise de la CDU, très conservatrice, a rédigé une motion pour son congrès des 12 et 13 décembre, exigeant que les étrangers voulant s'installer définitivement en Allemagne « soient encouragés à parler allemand en public et en privé au sein de leur famille ». Cette proposition suscite un tollé. Dès le 8 décembre, la CSU essaie de nuancer sa motion.

9 décembre 2014. **Oradour.** Faute de preuves, la justice allemande renonce, le 9 décembre, à juger Werner Christukat, 89 ans, ancien SS, soupçonné d'avoir participé au massacre d'Oradour-sur-Glane, inculpé début janvier pour « meurtre en réunion » de vingt-cinq personnes et « complicité de meurtres » de centaines d'autres.

ARGENTINE

Décembre 2014. **Animaux.** La Chambre de cassation pénale de Buenos Aires décide d'appliquer une ordonnance d'*habeas corpus* à une femelle orang-outan née au zoo allemand de Rostock et vivant au zoo de Buenos Aires depuis vingt ans, considérant l'animal comme « une personne non humaine ». Elle considère que, même s'il ne s'agit pas d'un être humain, elle a des sentiments et le droit à une plus grande liberté. La Chambre lui reconnaît le droit de vivre en liberté.

AUSTRALIE

Octobre 2014. **Tabac.** L'opéra de Perth supprime *Carmen* de Bizet de sa programmation, l'œuvre faisant l'apologie du tabac...

BELGIQUE

7 et 10 octobre 2014. **Gouvernement.** Cent trente-cinq jours – seulement – ont suffi pour former un gouvernement. C'est mieux qu'en 2010-2011 où il en avait fallu cinq cent quarante et un ! Un accord entre libéraux francophones (Mouvement réformateur), libéraux flamands (Open VLD), chrétiens-démocrates flamands (CD & V) et nationalistes flamands (N-VA) sur la formation d'un nouveau cabinet dirigé par Charles Michel, 38 ans, libéral francophone, intervient le 7 octobre. On parle de « coalition suédoise », par référence au drapeau suédois qui a une croix jaune, couleur des nationalistes flamands, sur fond bleu, couleur des partis libéraux. C'est une coalition inédite qui compte sept membres du Mouvement réformateur, cinq (dont deux secrétaires d'État) du N-VA, trois (dont un secrétaire d'État) de CD & V et trois (dont un secrétaire d'État) d'Open VLD. Le gouvernement devant compter autant de ministres flamands que wallons, le Mouvement réformateur est surreprésenté mais détient des portefeuilles secondaires. Si la nouvelle équipe peut s'appuyer sur une majorité des députés, elle n'aura le soutien que du tiers des francophones et, pour la première fois depuis 1988, les socialistes sont absents. Le gouvernement est formé le 10 octobre. Il prête serment le lendemain et obtient la confiance des députés le 16 octobre par 84 voix contre 58 et 1 abstention. Tous les ministères clés reviennent aux Flamands et notamment aux indépendantistes qui recueillent

Finances, Intérieur, Défense, Fonction publique, Asile et Immigration, Lutte contre la fraude fiscale. Le nouveau gouvernement veut rétablir l'équilibre budgétaire en 2018 et porter l'âge de la retraite de 65 à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030.

Les propos du nouveau ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), 54 ans, excusant sans l'approuver la collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale suscitent des protestations. À son tour, Bart De Wever relativise la collaboration le 19 octobre.

Charles Michel prononce sa déclaration gouvernementale dans un climat très agité.

22 décembre 2014. **Énergie nucléaire.** Le gouvernement va déposer un projet de loi visant à prolonger de dix ans la durée de vie de deux unités nucléaires situées en Flandre et ayant atteint les 40 ans, craignant des coupures d'électricité cet hiver. Elles fonctionneront jusqu'en 2025. C'est un revirement car le pays devait sortir du nucléaire en 2025, selon une décision prise en 2003.

BRÉSIL

5 octobre 2014. **Élection présidentielle.** Le 21 juin, Dilma Rousseff, présidente sortante, est désignée comme candidate à l'élection présidentielle par le Parti des travailleurs. Ses handicaps sont le manque de charisme et l'usure du pouvoir car ce parti dirige le pays depuis douze ans. Certains ajouteront à cela la défaite de l'équipe de football du Brésil dans des conditions humiliantes lors du Mondial. Le candidat à la vice-présidence est à nouveau Michel Temer.

Eduardo Campos, 49 ans, candidat socialiste, ancien gouverneur de l'État de Pernambouc de 2007 à 2014, a comme

candidate à la vice-présidence l'écologiste Marina Silva qui n'a pu créer son propre parti et avait provoqué la surprise en recueillant 20 millions de voix au premier tour en 2010. Mais le candidat socialiste meurt dans un accident d'avion à Santos (São Paulo) le 13 août. Marina Silva, 56 ans, métisse, écologiste, socialiste, chrétienne évangélique engagée, militante pour la protection de la forêt amazonienne, camarade de lutte de Chico Mendes, ancienne sénatrice de l'État d'Acre, ministre de l'Environnement du président Lula de 2003 à 2008, membre du Parti vert du Brésil en 2008, le remplace.

Le scandale Petrobras qui touche la coalition au pouvoir affaiblit la présidente sortante, en proie à l'hostilité des principaux médias.

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 5 octobre, Dilma Rousseff est nettement en tête avec 41,6 % des voix devant Aécio Neves, Parti social-démocrate brésilien, avec 33,5 % et Marina Silva, Parti socialiste brésilien, avec 21,3 %. Le résultat de cette dernière est loin de ce que lui prédisaient les médias, qui envisageaient même sa victoire. La participation a été de 80,6 %.

Pour le second tour, Marina Silva soutient le candidat centriste dont on peut penser qu'il était plus éloigné d'elle politiquement que Dilma Rousseff. C'est malgré tout la présidente sortante qui l'emporte, difficilement cependant, avec 51,6 % contre 48,4 % à son adversaire. La participation a été de 78,9 %.

Il y a eu opposition entre le Nord et le Nordeste pauvres, notamment les États de Bahia et Pernambuco favorables à Dilma Rousseff, et les États du Sud industrialisé dont São Paulo, favorables à Aécio Neves. C'est à Miami – où se trouvent les riches Brésiliens – qu'Aécio Neves a obtenu son meilleur résultat, avec 91,79 %.

CENTRAFRICAINE (RÉPUBLIQUE)

Octobre-décembre 2014. **Guerre civile.** Suite à la rencontre le 12 octobre entre la Présidente, Catherine Samba-Panza, et des responsables des milices anti-balaka, celles-ci appellent à une trêve.

140 Une délégation d'intellectuels et responsables religieux français se rend en Centrafrique le 21 octobre pour trois jours d'entretiens. Elle comprend le pasteur Jean-Arnold de Clermont, Antoine Garapon, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, magistrat, Jacques Sémelin, directeur de recherches au CNRS spécialiste des processus de résistance dans les dictatures, monseigneur Marc Stenger, évêque de Troyes, l'imam Tareq Oubrou et Françoise Parmentier, présidente de l'association Confrontations réunissant des intellectuels catholiques.

Le 7 novembre, le Conseil de l'Union européenne décide de prolonger le mandat de la force militaire de l'Union jusqu'au 15 mars.

Depuis le 28 novembre, la France entame un retrait. L'opération Sangaris devrait passer de mille neuf cents hommes à moins de six cents.

CHINE

1^{er} octobre-11 décembre 2014. **Hong Kong.** Le 1^{er} octobre, alors que les autorités de Hong Kong et de la Chine célèbrent la Fête nationale, plusieurs dizaines de milliers de manifestants protestent, exigeant l'instauration du suffrage universel sans restriction. Le lendemain, les autorités appellent les manifestants à quitter les lieux occupés et lancent un dernier avertissement. Les manifestations avaient commencé le 22 septembre.

Les autorités semblent utiliser les triades contre les manifestants – on estime à trente

mille personnes le nombre de membres des trois principales triades, Wo Shing Wo, 14K et Sun Yee On. En effet, le 3 octobre, des centaines de truands attaquent un sit-in du mouvement. En conséquence, deux des trois mouvements organisateurs, HKFS et Scholarism, suspendent les négociations avec les autorités.

À partir du 6 octobre, le mouvement s'essouffle. Le 7 octobre s'ouvre un dialogue entre les représentants des manifestants et les autorités.

Le 13 octobre, la police commence à démanteler les barricades.

Un scandale financier révélé le 8 octobre par la presse australienne affaiblit pourtant Leung Chun-ying, chef de l'exécutif hongkongais.

Les 14 et 15 octobre, des heurts très violents ont lieu entre manifestants et policiers. Le 18 octobre, les manifestants réoccupent un site démantelé.

Des négociations commencent le 21 octobre, entre le gouvernement de Hong Kong et des représentants du mouvement pro-démocratie, après plus de trois semaines de manifestations. Elles sont diffusées en direct. Les autorités ne cèdent rien.

Dans un entretien au *Wall Street Journal* et à l'*International New York Times*, le 21 octobre, Leung Chun-ying déclare que le libre choix des dirigeants permettrait aux moins fortunés de dominer le processus électoral... Va-t-on établir le suffrage censitaire ?

Des manifestations anti-étudiants se déroulent le 22 octobre. De nombreuses arrestations ont lieu parmi les soutiens du mouvement, qui apparaît divisé. Le 6 novembre, Alex Chow, leader de la Fédération des étudiants de Hong Kong, annonce qu'il cherche à négocier directement avec Pékin.

Suite à une décision de justice, le 18 novembre, des huissiers démantèlent

des barricades sans que les manifestants opposent de résistance.

Le 26 novembre, la police évacue le site de Mong Kok, l'un des trois lieux qui restent occupés. Deux leaders du mouvement, Joshua Wong et Lester Shum, sont interpellés.

Le 30 novembre, quarante personnes sont arrêtées après que des manifestants ont tenté d'encercler le bâtiment de l'exécutif.

Les États-Unis réaffirment leur soutien aux manifestants pro-démocratie.

Le mouvement Occupy Central est divisé.

Suite à une ordonnance d'évacuation de la Haute Cour, les autorités donnent jusqu'au 11 décembre aux manifestants pour évacuer le campement d'Admiralty qui se trouve près du siège du pouvoir. Cela pourrait être la fin du mouvement qui dure depuis le 28 septembre. Le 11 décembre, la police interpelle plus de cent manifestants sur ce site.

Octobre-novembre 2014. « **Pensée positive** ». Les autorités appellent à une « pensée positive » des intellectuels, critiquant les universitaires qui sont accusés de « noircir » l'image de la Chine.

Le 21 novembre, la journaliste dissidente Gao Yu, 70 ans, est jugée à Pékin pour « divulgation de secrets d'État à l'étranger ».

Revient-on à la Révolution culturelle ? L'agence Chine Nouvelle annonce que les artistes, cinéastes et collaborateurs de la télévision vont être envoyés à la campagne pour « y acquérir un point de vue correct sur l'art » au contact des masses rurales. Il y a deux mois, le président Xi Jinping avait dénoncé la « vulgarité » de certaines productions artistiques.

Octobre 2014. **Xi Jinping**. La presse désigne le secrétaire général du Parti

communiste par l'expression *Xi dada, dada*, qui signifie « deux fois grand », une expression de politesse utilisée autrefois à l'égard des princes.

20-23 octobre 2014. **Peine de mort**. Le plénum du Parti communiste se réunit du 20 au 23 octobre à Pékin. Les travaux portent sur le thème de « l'État de droit », mais « à la chinoise ». Le plénum valide la réduction du nombre de crimes passibles de la peine de mort, qui tombe de cinquante-cinq à quarante-six. La proposition de loi est déposée le 27 octobre devant l'Assemblée nationale populaire. Selon la fondation Dui Hua, il y aurait eu deux mille quatre cents exécutions en 2013.

23 octobre 2014. **Condamnés**. Les autorités judiciaires et policières de Huarong, dans la province du Hunan, obligent huit délinquants et seize « suspects » à parader devant cinq mille « spectateurs », rappelant les tristes moments de la Révolution culturelle. La presse officielle critique cet acte.

Novembre 2014. **Japon. Mer de Chine**. À l'occasion du forum de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), la Chine met une sourdine à ses revendications territoriales en mer de Chine. Pour la première fois depuis deux ans, Xi Jinping et Shinzō Abe, le Premier ministre japonais, se rencontrent.

La Chine n'en abandonne pas pour autant ses ambitions. Le 30 novembre, le président Xi Jinping déclare que la Chine défendrait « avec fermeté sa souveraineté territoriale, les droits et intérêts maritimes, et l'unité nationale ».

Rare exemple de coopération sino-japonaise, une usine de destruction d'armes chimiques bâtie par le Japon commence le 1^{er} décembre à neutraliser un grand stock

de munitions abandonnées par l'armée impériale à la fin de la Seconde Guerre mondiale dans la région de Harbaling.

Novembre 2014. **Ouïgours.** L'économiste ouïgour Ilham Tohti, 45 ans, voit sa peine de prison à perpétuité prononcée en septembre pour des propos séditeux confirmée en appel. Sept de ses étudiants sont jugés à huis clos pour « séparatisme ».

CORÉE DU NORD

142 10 et 14 octobre 2014. **Dirigeant.** On s'interroge sur les absences de Kim Jong-un. Il n'est pas apparu à la télévision d'État depuis le 3 septembre. Il n'est pas présent le 10 octobre lors du soixante-neuvième anniversaire de la fondation du parti unique. Cependant, il réapparaît le 14 octobre, inspectant un nouveau lotissement à Pyongyang. Il est présenté appuyé sur une canne, ce qui laisserait penser à des ennuis de santé. Pour la première fois, l'agence de presse KCNA mentionne la sœur de Kim Jong-un, Kim Yo-jong, 26 ans, comme « directrice adjointe de département » au sein du comité central du Parti. Elle pourrait jouer le même rôle d'influence que celui de sa tante Kim Kyong-hui, 68 ans, qui fut proche conseillère de Kim Jong-il.

24 novembre-31 décembre 2014. **Piratage informatique.** Une très grave attaque informatique contre Sony Pictures est découverte le 24 novembre. L'enjeu en est la sortie d'une comédie sur un complot fictif de la CIA pour assassiner Kim Jong-un, *L'Interview qui tue*. La Corée du Nord nie toute responsabilité. Cependant, Sony Pictures annonce le 17 décembre renoncer à la sortie du film de Seth Rogen et Evan Goldberg. Le 19 décembre, le FBI accuse la Corée du Nord et Barack

Obama critique la décision de Sony Pictures, promettant de riposter à cette attaque de la Corée du Nord. Finalement, la comédie sort sur internet et dans des salles de cinéma américaines.

Après plus de neuf heures de paralysie, les connexions internet de la Corée du Nord, interrompues le 22 décembre, sont rétablies le lendemain. C'est sans doute la conséquence de représailles après la cyberattaque de Sony Pictures. Pyongyang accuse les États-Unis le 27 décembre et qualifie Barack Obama de « singe ».

Le 2 janvier, l'administration américaine renforce ses sanctions contre le gouvernement nord-coréen, qui proteste avec force le lendemain.

CUBA

17 décembre 2014. **États-Unis.** Barack Obama et Raúl Castro annoncent au même moment qu'ils vont rétablir leurs relations diplomatiques et que les sanctions américaines seront allégées. Cette annonce intervient après la libération, par l'entremise du Vatican, de l'Américain Alan Gross, incarcéré depuis 2009 sous l'accusation d'espionnage.

Les États-Unis vont retirer Cuba de la liste des États soutenant le terrorisme. Certaines exportations vont être autorisées vers Cuba.

Le rôle du Vatican et du pape François a été déterminant.

Il faudra sans doute que Barack Obama bataille avec le Congrès, dominé par les Républicains, pour la levée de l'embargo.

DANEMARK

7 octobre et 10 décembre 2014. **Référendum sur l'Union européenne.** Helle Thorning-Schmidt annonce le 7 octobre la tenue d'un référendum après les élections de septembre 2015 sur une plus grande

intégration à l'Union. L'annonce officielle est faite le 10 décembre. Le Danemark n'appartient pas à la zone euro et n'a pas adhéré à certaines dispositions touchant la justice, les affaires intérieures ou la défense commune.

ÉGYPTE

29 novembre 2014. **Ancien président.** Le 29 novembre, l'ancien président Hosni Moubarak, 86 ans, est lavé de l'accusation de complicité de meurtre de manifestants pendant la révolution de février 2011, le juge ayant abandonné toutes les charges. Il est également acquitté des accusations de corruption à propos de la vente de gaz à Israël. Jugées avec lui, sept personnalités dont l'ancien ministre de l'Intérieur Habib al-Adly sont également acquittées.

Le soir, deux personnes sont tuées lorsque les forces de l'ordre essaient de disperser une manifestation qui tentait d'atteindre la place Tahrir. Le lendemain, des manifestations de protestation ont lieu sur plusieurs campus.

ESPAGNE

Octobre 2014. **Partis politiques.** Le parti Podemos bouleverse la vie politique espagnole, remettant en cause notamment la place du Parti socialiste ouvrier espagnol. Le 16 novembre, Pablo Iglesias est confirmé à la tête de Podemos avec 88,7 % des suffrages.

9 novembre 2014. **Catalogne.** Malgré les recours suspensifs du gouvernement de Madrid, le président de Catalogne, Artur Mas, maintient son projet de référendum consultatif le 3 octobre. Des partis indépendantistes appellent à la « désobéissance civile ».

Suite à la décision d'inconstitutionnalité du référendum, le 14 octobre, Artur Mas remplace celui-ci par une « consultation

citoyenne » dont la valeur symbolique peut être très forte. Mais il s'agit d'un recul pour beaucoup de Catalans et notamment pour Esquerra, le grand parti séparatiste qui jusqu'alors soutenait Artur Mas. 1,6 million de Catalans votent en faveur de l'indépendance, ce qui est proche des 1,7 million de voix obtenues par les partis indépendantistes en 2012. Le vote avait été ouvert aux jeunes à partir de 16 ans et aux étrangers.

Plus de 2,2 millions de Catalans ont participé à la consultation et le oui a recueilli 80 %. Cependant, l'organisation en a été difficile, en l'absence notamment de listes électorales et de fonctionnaires.

Le 19 novembre, le parquet annonce l'ouverture de poursuites contre le président Artur Mas pour avoir organisé une consultation sur l'indépendance de la Catalogne malgré l'interdiction du Tribunal constitutionnel.

Les premiers résultats annoncés par le gouvernement catalan indiquent un total de 2 305 290 voix décomptées (pour 7 565 603 habitants dans la Generalitat). Le taux de participation est estimé par la presse entre 36 % et 41 %.

Deux questions étaient posées (en catalan et en espagnol) : « Voulez-vous que la Catalogne devienne un État ? » Et en cas de réponse affirmative : « Voulez-vous que cet État soit indépendant ? »

Consultation sur l'indépendance de la Catalogne

Inscrits	7 565 603	
Votants	2 305 290	(30,47 %)
Blancs	12 986	
Autres	71 131	
OUI-OUI	1 861 753	(80,76 %)
OUI-NON	232 182	(10,07 %)
OUI-Blanc	22 466	(0,97 %)
NON	104 772	(4,54 %)

Un premier sondage publié le 19 décembre montre que 45,3 % des Catalans sont opposés à l'indépendance contre 44,5 % qui y sont favorables. C'est la première fois que le « non » est majoritaire depuis 2011.

ÉTATS-UNIS

Octobre, 22 et 24 novembre 2014. **Police et violences raciales.** Théâtre d'émeutes violentes après la mort d'un Afro-Américain tué par la police, la ville de Ferguson (Missouri) pratique un véritable harcèlement par des contraventions routières frappant principalement les Afro-Américains et les pauvres. Le 24 novembre, estimant qu'il y avait eu légitime défense, le jury populaire décide de ne pas poursuivre le policier qui avait tué le jeune Michael Brown, provoquant une nuit d'émeutes à Ferguson. Une seconde nuit d'émeutes a lieu le lendemain. Des manifestations de protestation ont lieu dans cent soixante-dix villes. Elles continuent le 29 novembre.

144

Le 22 novembre, un garçon afro-américain de 12 ans en possession d'un pistolet à billes est abattu par des policiers à Cleveland (Ohio) et meurt le lendemain.

Le 3 décembre, un grand jury décide de ne pas poursuivre un policier blanc impliqué dans la mort d'un suspect noir qu'il tentait d'arrêter le 17 juillet à New York, moins de dix jours après la décision concernant le drame de Ferguson. La victime, non armée, avait été arrêtée de façon musclée alors qu'elle était soupçonnée de vente illégale de cigarettes. Elle était asthmatique et en surpoids. Le médecin légiste avait conclu à un homicide auquel la strangulation a contribué. Le maire de New York, Bill de Blasio, réagit en annonçant le 4 décembre un important programme de formation des policiers. Mais la police new-yorkaise accuse Bill de Blasio de la stigmatiser.

Les « bavures » policières continuent. Ainsi, à Phoenix (Arizona), le 2 décembre, un Afro-Américain est tué par un policier blanc qui a cru sentir une crosse de revolver dans la poche du suspect alors qu'il n'avait qu'une boîte de médicaments...

On annonce le 22 décembre que Christopher Manney ne sera pas poursuivi en justice. Ce policier de Milwaukee avait abattu de quatorze balles un Afro-américain, apparemment sans domicile fixe, le 30 avril, après avoir été appelé par des employés d'un café gênés par cet homme qui dormait dans un parc voisin !

Le 23 décembre, un jeune Noir est tué par un policier blanc à Berkeley, non loin de Ferguson.

6 octobre 2014. **Mariage pour tous.** La Cour suprême refuse le 6 octobre de se saisir d'appels émanant de cinq États (Virginie, Oklahoma, Utah, Wisconsin et Indiana) pour lesquels trois cours fédérales avaient déclaré invalides des lois interdisant les mariages homosexuels. Ceci légalise de fait le mariage pour tous dans ces cinq États. La décision concerne aussi la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Virginie occidentale, le Wyoming, le Kansas et le Colorado. Ainsi, ce mariage est légal maintenant dans ces États ainsi que dans dix-neuf autres (Massachusetts, Connecticut, Vermont, Iowa, New Hampshire, New York, Washington, Maine, Rhode Island, Nouveau-Mexique, New Jersey, Minnesota, Maryland, Hawaii, Delaware, Californie, Illinois, Pennsylvanie et Oregon) et dans le District de Columbia. Mais il n'est pas certain que ce refus mette fin juridiquement au débat.

4 novembre 2014. **Mid-term elections.** Les Américains élisent un tiers des sénateurs, la totalité des représentants,

trente-six gouverneurs, des maires, et participent à de nombreux référendums locaux. L'enjeu est la prise de contrôle du Sénat par les républicains qui sont déjà majoritaires à la Chambre des représentants. Six sièges démocrates sont à pourvoir dans des États où Mitt Romney l'avait emporté en 2012. Les démocrates remettent vingt et un sièges en jeu contre quinze aux républicains et ont cinq candidats ne se représentant pas contre trois chez les républicains. À l'exception de la Louisiane et de la Géorgie, les sénateurs sont élus au système uninominal majoritaire à un tour et, depuis l'adoption du dix-septième amendement en 1913, sont tous élus au suffrage universel direct.

Les élections gubernatoriales ont lieu dans tous les États, sauf Delaware, Idaho, Indiana, Kentucky, Louisiane, Mississippi et Missouri.

À la Chambre des représentants, les républicains sont en tête avec 245 des 435 sièges contre 188 aux démocrates. Deux sièges sont pourvus le 6 décembre avec deux victoires républicaines conduisant ainsi à un total de 247 républicains contre 188 démocrates. Mia Love, élue dans l'Utah, est la première femme noire républicaine élue à la Chambre des représentants.

Suite au renouvellement de trente-six sièges au Sénat, les républicains auront 54 sièges après avoir conquis sept États contre 46 aux démocrates (incluant deux indépendants siégeant avec eux). Un siège est pourvu en décembre en Louisiane le 6 décembre, aucun candidat n'ayant atteint le seuil de 50 %. En Caroline du Sud, le républicain Tim Scott est le premier Afro-Américain du sud des États-Unis à être élu sénateur depuis la guerre de Sécession.

La participation n'a été que de 37 %.

Pour ces élections de mi-mandat, 3,67 milliards de dollars ont été dépensés.

Aux élections gubernatoriales, les républicains gagnent trois États et dirigent près de deux fois plus d'États que les démocrates.

5 décembre 2014. **Victimes de la Shoah.** Afin d'éviter des poursuites judiciaires aux États-Unis, la SNCF accepte le 5 décembre d'indemniser les victimes de la Shoah déportées, à hauteur de 60 millions de dollars. Un fonds d'indemnisation sera créé. Chacun des survivants devrait recevoir environ 100 000 dollars. Sont concernés tous les non-Français dont beaucoup d'Américains qui se trouvaient en France entre 1942 et 1944 et ont été déportés puis transportés par bus et par train.

145

9 décembre 2014. CIA. Un rapport du Sénat révèle les odieuses méthodes utilisées par la CIA entre 2002 et 2009. À la tribune du Sénat, Dianne Feinstein, présidente de la commission du renseignement, dénonce tortures et tromperies de la CIA. Elle évoque simulation de noyade et d'exécution, privation de sommeil parfois pendant une semaine, exposition à des températures extrêmes, alimentation et hydratation forcée par le rectum. Le rapport accuse la CIA d'avoir « menti à la Maison Blanche et au Sénat ». Barack Obama réagit en dénonçant des méthodes « contraires aux valeurs des États-Unis ». De nombreux républicains ont cherché à éviter cette opération de transparence.

Des États européens ont aidé la CIA.

Cependant, la Maison Blanche ne semble pas vouloir donner suite au rapport.

GRANDE-BRETAGNE

1^{er} octobre-1^{er} décembre 2014. **Union européenne.** En clôture du congrès conservateur, David Cameron exprime

le 1^{er} octobre son hostilité à l'égard de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Il promet un référendum sur la sortie de l'Union en 2017. Il veut aussi, promesse particulièrement choquante, dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme.

Le 17 octobre, les députés adoptent en première lecture le texte prévoyant l'organisation d'un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne d'ici à 2017. 283 députés ont voté pour, les travaillistes et les libéraux-démocrates boycottant le vote. Le 29 octobre, les discussions entre libéraux-démocrates et conservateurs sur la proposition de loi prévoyant un référendum sur l'appartenance à l'Union échouent, mettant fin à la procédure parlementaire.

Le 10 novembre, lors d'une conférence de la Confederation of British Industry, syndicat patronal britannique, la plupart des entrepreneurs se prononcent pour le maintien dans l'Union. Le 18 décembre, lors d'une réunion à Bruxelles, ce syndicat se montre favorable au partenariat transatlantique.

Le 1^{er} décembre, le Royaume-Uni recommence à coopérer avec les autres États de l'Union en vue d'appliquer le mandat européen, ce qu'il avait cessé de faire en 2013.

15 octobre et 27 novembre 2014. **Écosse.** Le Parti national écossais confirme le 15 octobre que, étant seule candidate, Nicola Sturgeon, 44 ans, sera présidente du parti, suite à la démission d'Alex Salmond, 60 ans, Premier ministre d'Écosse depuis le 16 mai 2007, après l'échec du référendum sur l'indépendance. Depuis sept ans, la future présidente était son adjointe. Elle entre en fonction le 14 novembre et devient Première ministre le 19 novembre, élue par 66 voix contre 15 à Ruth Davidson,

36 ans, conservatrice, et 39 abstentions. Elle entend continuer le combat pour l'indépendance.

Le 27 novembre est publié le rapport Smith proposant une autonomie fiscale accrue à l'Écosse, qui pourra lever l'impôt sur le revenu et avoir des compétences élargies en matière de protection sociale et de législation électorale.

GRÈCE

17 décembre 2014. **Élection présidentielle.** L'élection présidentielle est avancée du 15 février au 17 décembre. Ancien commissaire européen puis ministre des Affaires étrangères, Stávros Dímas est candidat pour Nouvelle Démocratie.

De façon maladroite, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, appelle à voter pour le candidat de la coalition au pouvoir à l'élection présidentielle.

Le Parlement ne réussit pas à élire un président lors d'un premier vote le 17 décembre, Stávros Dímas obtenant 160 voix alors que 200 étaient nécessaires. 135 députés se sont contentés de répondre « présent », sans plus. Une deuxième tentative échoue le 23 décembre, Dímas recueillant 168 voix. Enfin, le 29 décembre, le troisième vote est également un échec, alors que 180 voix étaient requises. Dímas n'obtient à nouveau que 168 voix. Cela conduit à des élections législatives anticipées. Conséquence immédiate, le FMI suspend son aide.

La campagne a pris un mauvais tour avec des accusations d'achat de voix pour favoriser Stávros Dímas. Le petit parti de droite populiste des Grecs indépendants déclare avoir été approché à cet effet.

IRAK

Juillet-septembre 2014. **Guerre civile.** Le 1^{er} octobre, la France décide l'envoi

de nouveaux moyens dans l'opération Chammal contre « l'État islamique » (Daech).

Le 9 octobre, les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne s'entendent pour mieux contrôler le retour des Européens djihadistes partis en Irak et en Syrie.

Le 10 octobre, les djihadistes de Daech détruisent à l'explosif l'église de la Résurrection de Qaraqosh, dans la plaine de Ninive en Irak. Daech réduit en esclavage les femmes yézidiennes. Les attentats se multiplient à Bagdad et dans le reste du pays.

Dans la nuit du 23 au 24 octobre, soixante-dix bombes sont larguées dans la région de Kirkouk lors du premier raid de masse de la coalition internationale contre les positions de « l'État islamique ». Des avions français y participent.

Le 9 novembre, les États-Unis annoncent qu'ils vont envoyer mille cinq cents conseillers militaires supplémentaires pour entraîner et assister les forces irakiennes, y compris les Kurdes, dans leur combat contre Daech.

Le leader du groupe État islamique, Abou Bakr al-Baghdadi, aurait été tué le 7 novembre dans un raid aérien américain près de Mossoul.

Le 16 novembre, Daech revendique l'assassinat par décapitation de l'otage américain Peter Kassig, 26 ans, travailleur humanitaire, ancien soldat converti à l'islam pendant sa détention, en représailles à l'envoi de conseillers américains en Irak. Au moins dix-huit soldats syriens ont été exécutés.

Le 21 novembre, le secrétaire d'État américain, John Kerry, est en Turquie pour établir une coordination en vue de contrer « l'État islamique », tandis que ce dernier lance une offensive contre Ramadi, à une centaine de kilomètres de Bagdad, une des dernières localités de la province d'Al-Anbar à majorité sunnite en partie contrôlée par les autorités irakiennes.

La France décide fin novembre d'envoyer six Mirage 2000D en Jordanie pour lutter en Irak contre Daech. Il y a déjà neuf Rafale aux Émirats arabes unis.

Treize raids aériens ont lieu en Irak en deux jours, les 27 et 28 novembre. Les frappes de la coalition portent un coup d'arrêt à l'extension de « l'État islamique ».

IRAN

1^{er} octobre-23 novembre 2014. **Peine de mort. Femmes.** Une jeune femme, Reyhaneh Jabbari, 26 ans, décoratrice d'intérieur, condamnée à mort pour le meurtre d'un homme qui l'avait selon elle agressée sexuellement, est pendue le 25 octobre. La famille de l'homme a refusé d'accorder le pardon.

Depuis le 15 octobre, le Parlement examine une loi prévoyant une plus grande marge de manœuvre pour les organisations et individus chargés d'« ordonner le bien » et d'« interdire le mal ». Cette loi vise les femmes « mal voilées ».

ITALIE

Octobre-décembre 2014. **Nationalité.** Après une grande manifestation anti-immigration à Milan, le Premier ministre, Matteo Renzi, veut faire voter une modification de la loi sur la nationalité italienne, fondée jusqu'à maintenant sur « la loi du sang ». Les enfants nés en Italie de parents étrangers pourraient, selon certaines conditions, obtenir la nationalité italienne. La situation démographique de l'Italie, qui connaît un taux de natalité inférieur à 1,6, peut aussi justifier cette évolution. Le chef du gouvernement promet un « bonus » pour chaque nouveau-né en faveur des foyers gagnant moins de 90 000 euros par an. Il envisage aussi un projet de loi sur les

unions civiles, à l'instar du partenariat allemand ou du PACS français.

Octobre-décembre 2014. **Gouvernement.** Matteo Renzi reste déterminé dans sa réforme du travail, suscitant les critiques de la gauche de ses soutiens politiques. Le 8 octobre, le Sénat approuve par 165 voix contre 111 et 2 abstentions le texte modifiant les règles du recrutement et du licenciement, désormais marquées par une plus grande flexibilité tout en assurant potentiellement une meilleure protection des droits des salariés.

148 Des opposants du Parti démocrate manifestent contre la réforme à Rome le 25 octobre. Mais celle-ci est votée par les députés le 25 novembre. Une grève générale de huit heures a lieu le 12 décembre. 70 % des salariés y ont « adhéré ». Le Premier ministre n'en maintient pas moins son projet.

12 novembre 2014. **Réforme électorale.** Le 12 novembre, Matteo Renzi s'entend avec Silvio Berlusconi sur le projet de réforme électorale. Celle-ci devrait attribuer une prime de majorité à la liste unique obtenant 40 % des voix au premier tour d'une élection.

JAPON

18 novembre et 14 décembre 2014. **Dis-solution. Élections.** Suite à des résultats économiques très mauvais, le Premier ministre, Shinzō Abe, décide la dissolution de la chambre basse deux ans avant la fin de son mandat. Le scrutin a lieu le 14 décembre.

Face à une opposition surprise par la dissolution, divisée et sans véritable leader, Shinzō Abe conforte de façon importante sa majorité avec 291 sièges sur 475 pour le Parti libéral-démocrate, contre 73 au Parti démocratique du Japon, 41

au Parti de l'innovation, 35 au Kōmeitō et 21 au Parti communiste japonais. Avec son allié du Kōmeitō, Shinzō Abe détient la majorité des deux tiers. C'est une approbation des « Abenomics » – sa politique de relance. La participation a été de 53 %.

Le 24 décembre, Shinzō Abe, 60 ans, en fonction depuis le 26 décembre 2012, est confirmé comme Premier ministre par 328 voix contre 73 à Katsuya Okada, 61 ans, Parti démocratique du Japon.

Suite à ces élections, Shinzō Abe veut revoir l'interprétation pacifique de la Constitution.

KENYA

8 octobre 2014. **CPI. Président.** Le président Uhuru Kenyatta, 52 ans, au pouvoir depuis le 9 avril 2013, se présente devant la Cour pénale internationale pour une audience sur un éventuel report de son procès. Il est le premier président en exercice d'un État à se retrouver devant la CPI. Pendant son absence, le vice-président William Ruto, 47 ans, lui-même jugé par la CPI pour crimes contre l'humanité, assume ses fonctions.

PALESTINE

3 et 13 octobre 2014. **Reconnaissance.** Le 3 octobre, le nouveau Premier ministre suédois, Stefan Löfven, annonce que son pays va reconnaître « l'État de Palestine ». C'est le premier membre de l'Union européenne à effectuer cette reconnaissance. En 1974, la Suède avait été un des premiers pays européens à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine. Benyamin Netanyahou dénonce une décision unilatérale « contraire aux accords ».

Au Royaume-Uni, le 13 octobre, par 274 voix contre 121 (sur 650 membres),

la Chambre des communes adopte une résolution non contraignante demandant la reconnaissance de la Palestine.

135 États sur les 193 représentés aux Nations unies reconnaissent la Palestine.

En France, l'Assemblée nationale et le Sénat approuvent, le 3 et le 11 décembre, une résolution socialiste sur la reconnaissance de l'État de Palestine, proposée par Élisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères.

SUÈDE

14 septembre 2014. **Gouvernement. Crise.** Le 2 octobre, le Parlement approuve Stefan Löfven, 57 ans, peu expérimenté, ancien dirigeant du syndicat des métallurgistes, comme Premier ministre par 132 voix contre 49 et 154 abstentions. Le gouvernement compte douze hommes et douze femmes. Pour la première fois, les Verts entrent dans un gouvernement.

On constate la fragilité du gouvernement qui n'a pu s'allier qu'avec les Verts. Si seule l'extrême droite a voté contre le gouvernement, il n'a recueilli le soutien exprès que de 38 % des députés. Le Parti de gauche s'est également abstenu, comme les quatre partis de droite de l'ancienne coalition.

Le 3 décembre, le Parlement rejette par 182 voix contre 153 le budget présenté par Stefan Löfven et adopte avec les voix de l'extrême droite, ce qui crée une perturbation, un budget alternatif. Le Premier ministre décide d'appeler à de nouvelles élections le 22 mars 2015.

Le 27 décembre, les élections sont annulées après un accord du Premier ministre avec l'opposition de droite devant permettre de gérer de façon stable le pays jusqu'en 2022, en réduisant à néant le pouvoir de nuisance de l'extrême droite.

SUISSE

30 novembre 2014. **Votations.** Une votation veut mettre fin aux privilèges des « exilés fiscaux ».

Une autre demande aux Suisses de se prononcer sur l'or de la banque nationale et l'avenir de ses réserves de change, suite à une initiative de l'Union démocratique du centre intitulée « Sauvez l'or de la Suisse ». Si elle était approuvée, cela pourrait permettre un retour de la Suisse au franc suisse convertible-or.

Une votation plus radicale a lieu à l'initiative d'un groupe d'écologistes dit Écopop (Écologie et population) demandant de limiter à 0,2 % par an l'accroissement démographique dû au solde migratoire (quatre fois moins qu'actuellement) pour préserver les ressources naturelles.

Les trois propositions sont rejetées, celle relative à la limitation de l'immigration avec 74 % de « non ».

TUNISIE

26 octobre 2014. **Élections législatives.** 1 326 listes sont en concurrence avec quelque treize mille candidats dans 33 circonscriptions pour 217 sièges. Malgré la parité, 12 % seulement des têtes de liste sont des femmes.

Nidaa Tounes (Appel de la Tunisie) obtient 86 des 217 sièges contre 69 à Ennahdha, islamiste, 16 à l'Union patriotique libre et 15 au Front populaire. Il manque vingt-quatre sièges au parti vainqueur pour atteindre la majorité absolue et il devra chercher des alliés. C'est un net recul de la formation islamiste. La participation a été de 69 %. Le scrutin marque une nette division nord/sud.

Le chef de la mission d'observation électorale de l'Union européenne a considéré que le « processus électoral s'est déroulé de façon plus que satisfaisante ».

23 novembre 2014. **Élection présidentielle.** Magistrat sanctionnée pour s'être opposée à Zine el-Abidine Ben Ali, Kalthoum Kannou, 56 ans, est la seule femme candidate parmi les vingt-sept. Les principaux candidats sont Béji Caïd Essebsi, 87 ans, dirigeant du parti Nidaa Tounes, vainqueur des élections législatives, Moncef Marzouki, 69 ans, président sortant, allié d'Ennahdha, candidat officieux des islamistes, et Slim Riahi, 42 ans, Parti libéral, milliardaire.

150 Béji Caïd Essebsi obtient 39,5 % des voix au premier tour contre 33,4 % au président sortant. La participation a été de 64,6 %.

Béji Caïd Essebsi l'emporte au second tour avec 55,7 % des voix contre 44,3 % à Moncef Marzouki. Le nouveau président entre en fonction le 31 décembre. Il tend la main à ses adversaires islamiques. La transition démocratique semble avoir réussi en Tunisie. Un cas unique lors du Printemps arabe.

15 décembre 2014. **Droits fondamentaux.** L'Instance Vérité et Dignité, quarante-deuxième instance de ce type dans le monde, reçoit ses premiers dossiers le 15 décembre, les Tunisiens pouvant adresser à l'Instance « tous les dossiers, pétitions, plaintes et offres de réconciliation » sur les violations des droits commises entre le 1^{er} juillet 1955 et le 31 décembre 2013. Sa présidente, Sihem Bensedrine, est assez controversée et la composition de l'Instance est considérée comme trop politisée, certains de ses membres ayant été élus par l'Assemblée nationale constituante à majorité nahdhaouie (parti islamiste).

UKRAINE

26 octobre 2014. **Élections législatives.** Le Front populaire du Premier ministre

Arseni Iatseniouk est en tête en nombre de suffrages avec 22,1 % mais n'a que 82 des 423 sièges contre 132 élus pour le Bloc Petro Porochenko, soutien du Président qui ne recueille cependant que 21,8 % des voix. Le parti Samopomitch, formé de jeunes militants et d'anciens combattants de retour du front, avec 11 % a 33 élus. Le Bloc d'opposition des partisans de l'ancien président Viktor Ianoukovitch avec 9,4 % a 29 élus. Le Parti radical du populiste Oleg Liachko avec 7,4 % a 22 élus, Patrie (Batkivchtchina) de l'ancienne Première ministre Ioulia Timochenko avec 5,7 % a 19 élus, Svoboda (Liberté) avec 4,7 % a 6 élus et le Parti communiste qui était un allié de Ianoukovitch avec 3,9 % n'a aucun élu pour la première fois depuis l'indépendance. C'est une victoire massive des partis pro-occidentaux, qui recueillent tous ensemble 70 % des voix.

27 sièges ne sont pas pourvus, les élections n'ayant pu se tenir en Crimée et ayant été boycottées dans la moitié des circonscriptions des régions de Donetsk et Louhansk.

La participation a été de 52,4 %.

Les séparatistes des républiques auto-proclamées de Louhansk et Donetsk organisent le 2 novembre un scrutin local pour élire un parlement et un Premier ministre. L'opposition est écartée du scrutin. Alexandr Zakhartchenko, 38 ans, issu d'une famille de mineurs, est élu sans surprise dirigeant de la région de Donetsk avec 80 % des voix et Igor Plotnitski, 50 ans, ancien militaire, dirigeant de la région de Louhansk. Pour les Occidentaux, ce vote est une « violation grossière » du protocole du 5 septembre.

Le 27 novembre, le Parlement réélit Arseni Iatseniouk comme Premier ministre avec 341 voix.

UNION EUROPÉENNE

Octobre-novembre 2014. **Commission.** L'audition des candidats britannique, espagnol et hongrois est très difficile le 1^{er} septembre. Jonathan Hill, qui appartenait à la plus grosse plateforme financière européenne, se voit reprocher ses activités de lobbyiste. L'Espagnol Miguel Arias Cañete subit l'audition la plus dure, au cours de laquelle sont évoqués des conflits d'intérêts. Le Hongrois Tibor Navracsics promet qu'il se démarquera de la politique de son pays pour la gestion du portefeuille de l'éducation, de la culture et de la citoyenneté.

Alors que l'audition de l'Italienne Federica Mogherini, pressentie pour le poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, était redoutée en raison de son inexpérience, elle réussit son passage devant les députés le 6 octobre.

Le Français Pierre Moscovici est auditionné le 2 octobre par le Parlement européen et fait l'objet de critiques de la part des députés de droite. La Néerlandaise Sophie in 't Veld l'a comparé à un « braconnier » prétendant devenir « garde-chasse ».

Le 6 octobre, la candidature de Tibor Navracsics, commissaire proposé par la Hongrie, est rejetée en commission. Le rejet n'est que partiel, les députés ne voulant pas lui confier l'intégralité du portefeuille de l'éducation, de la culture et de la citoyenneté.

Les deux grands groupes politiques à l'assemblée (sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates) se sont affrontés en malmenant les candidats soutenus par leurs adversaires.

La nomination de Pierre Moscovici est approuvée le 8 octobre par une commission du Parlement européen, intervenant après l'approbation de celle du conservateur Miguel Arias Cañete. Les trois commissions

appelées à se prononcer (affaires économiques, marché intérieur et commerce) ont approuvé la désignation du Français par 44 voix contre 12 et 3 abstentions. Il a été jugé apte à assumer le portefeuille des affaires économiques par 32 députés. 15 ont voté contre et 12 se sont abstenus.

Seule a été écartée la Slovène Alenka Bratušek, par 112 voix contre 12 et 2 abstentions, en raison d'une mauvaise audition et de marchandages politiques. En outre, elle s'était proposée elle-même en période d'interim. Elle renonce le 9 octobre alors qu'elle devait être en charge de l'énergie. Elle est remplacée par Violeta Bulc à laquelle Jean-Claude Juncker confie le portefeuille des transports, l'énergie

revenant au Slovaque Maroš Šefčovič.

Le Parlement se prononce sur l'ensemble de la Commission le 22 octobre et l'approuve par 423 voix contre 209 et 67 abstentions.

La nouvelle Commission est formellement validée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union et prend ses fonctions le 1^{er} novembre pour un mandat de cinq ans.

Le 10 décembre, elle prête serment devant la Cour de justice de l'Union. Le 16 décembre, elle adopte son programme de travail pour 2015.

16 et 20 octobre 2014. **Parlement européen. Groupe europhobe.** Suite à la défection de la Lettone Iveta Grigule, le groupe europhobe Europe de la liberté et de la démocratie directe dirigé par le leader britannique de l'UKIP, Nigel Farage, est dissous, puisqu'il n'est pas parvenu à ce que soient représentées en son sein sept nationalités différentes. Le groupe avait pu être constitué grâce à la dissidence d'une élue du Front national français.

Grâce à l'adhésion le 20 octobre du Polonais Robert Iwaszkiewicz, Congrès

de la Nouvelle Droite, le groupe peut renaître.

19 novembre 2014. **Lobbies.** Suite aux pressions du lobby... anti-lobbies, le vice-président de la Commission Frans Timmermans annonce que les commissaires européens, les membres de leur cabinet et les directeurs généraux devront rendre publics tous leurs contacts avec les groupes de pression.

Le 19 novembre, le collège des commissaires examine l'« initiative pour la transparence » voulue par Jean-Claude Juncker.

152 VATICAN

8 novembre et 20 décembre 2014. **Curie.** Le 8 novembre, le pape François nomme l'archevêque Paul Gallagher, nonce en Australie, comme secrétaire aux relations avec les États (affaires étrangères). Il succède au Français Dominique

Mamberti, qui devient préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique en remplacement de Raymond Burke, désormais patron de l'Ordre souverain de Malte. C'est pour ce prélat américain, très redouté et très rigoriste, une mise à l'écart. Il était dans l'opposition lors du synode.

Le 20 décembre, le cardinal Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, est nommé camerlingue, succédant au cardinal Tarcisio Bertone qui atteint la limite des 80 ans. Il assure l'administration du Vatican lorsque le siège pontifical est vacant.

Le 22 décembre, le pape François présente ses vœux à la curie qu'il invite à un « vrai examen de conscience ». Il énumère les très graves dysfonctionnements du gouvernement central de l'Église. Il évoque quinze « maladies curiales » dans un diagnostic très sévère.